

Responsable Formation

1. Présentation de notre organisation :

Créée en 1986, la Banque Alimentaire de Toulouse et sa région fournit en denrées alimentaires et produits d'hygiène plus de 120 associations partenaires qui viennent en aide à plus de 38 000 personnes chaque semaine sur Toulouse, la Haute-Garonne, L'Ariège et le Tarn-et-Garonne. Elle a fourni 3 600 tonnes de produits, soit l'équivalent de 7 200 000 repas en 2024 grâce à ses 80 bénévoles, ses 70 salariés dont 50 en contrat d'insertion et ses jeunes en service civique.

Véritable plateforme logistique, la BA de Toulouse participe également à la Collecte Nationale, anime son réseau d'associations et de donateurs et promeut son activité auprès des institutions, des écoles et des particuliers.

ENSEMBLE, AIDONS L'HOMME À SE RESTAURER

Les Banques Alimentaires

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 111 implantations y compris dans les territoires ultramarins, les Banques Alimentaires collectent et achètent chaque année plus de 128 000 tonnes de produits, auprès des industries agroalimentaires, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Etat. Grâce à plus de 7 636 bénévoles et 682 salariés, elles accompagnent près de 2,4 millions de personnes et distribuent 223 millions de repas ainsi que des produits d'hygiène à travers 6 044 associations, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et épiceries sociales partenaires. Les Banques Alimentaires sont actrices de l'accompagnement social avec notamment Bons gestes & Bonnes Assiettes®, un programme innovant de prévention santé et de convivialité autour de l'alimentation. Elles ont aussi mis en place un réseau de distribution directe, le RAYON®, là où l'offre actuelle reste insuffisante. Les Banques Alimentaires développent des projets locaux à fort impact social : ateliers de transformation de produits alimentaires, circuits courts et solidaires, distribution itinérante, ateliers et chantiers d'insertion sociale. La Fédération Française des Banques Alimentaires est reconnue d'Utilité Publique depuis le 22 février 2023.

2. Lieu et dates de la mission

197 avenue de Fronton - Bâtiment 10 - 31200 Toulouse Mission pour une durée de 24 mois à pourvoir dès que possible.

3. Contexte de la mission

Afin de garantir le développement des compétences des collaborateurs de la BA, la BA de Toulouse et sa région a créé la mission de "Responsable Formation" sous la responsabilité de la Responsable des Ressources Humaines. Cette mission est ouverte au mécénat de compétence et au bénévolat.

4. Détail de la mission :

- Faire le lien avec le Responsable RH pour suivre les besoins de formation et proposer un plan adapté.
- Mettre en place les parcours d'intégration et de formation des nouveaux arrivants.
- Identifier et recenser les besoins en matière de sécurité alimentaire, hygiène et sécurité.
- Coordonner les formations obligatoires et spécifiques (TASA, BA, etc.).

Ensemble, aidons l'Homme à se restaurer





- Participer à l'organisation de séminaires ou réunions thématiques nationales/régionales.
- Garantir la traçabilité des formations suivies par les bénévoles et différents collaborateurs.
- 5. Durée estimée de la mission et calendrier : 24 mois début dès que possible
- 6. Disponibilités requises: Temps partiel (15 h / semaine) horaires: entre 8h30 et 16h30.
- 7. Composition de l'équipe : Directrice Administrative et Financière, Responsable Ressources Humaines.
- 8. Rattachement: Responsable RH.
- 9. Profil:

Savoirs:

- Connaissance en gestion et organisation de la formation.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques.

Savoir-faire:

- Élaboration et suivi d'un plan de formation.
- Organisation logistique des formations et gestion administrative.
- Capacité à coordonner et animer des sessions.

Savoir-être:

- Rigueur, autonomie et fiabilité.
- Bon relationnel et sens de l'écoute.
- Intégrité et transparence.
- Esprit d'équipe et sens du bien commun.
- 10. Contacts: ba310.recrutement@banquealimentaire.org

11. Si la mission comporte des déplacements :

Les frais liés à la mission, y compris déplacements et formations, sont pris en charge par la Banque Alimentaire.

12. Assurances:

L'Association déclare que ses activités et ses membres sont couverts par une assurance de responsabilité civile souscrite n°33890336604 auprès de AXA France et d'une assurance automobile couvrant le collaborateur en cas de déplacements dans le cadre de sa mission, avec utilisation de son véhicule personnel, le cas échéant.

13. Capacité à émettre un reçu fiscal Cerfa 2041-mec-sd 16216*01

Oui compte tenu de son activité d'Intérêt Général

